



# Le CONCHYLIEN

## Bulletin Municipal du 1er Avril 2011

### Lettre du Maire

| Sommaire  |    |
|---|----|
| Lettre du Maire   | 1  |
| Appel d'offres<br>Vœux CCPS   | 2  |
| Info comité des fêtes<br>La Boîte en plus                                   | 3  |
| Partage et travail  | 4  |
| Horaires de Mairie<br>Recensement militaire                                 | 5  |
| Réunion de conseil<br>17/01/2011  | 6  |
| Réunion de conseil<br>28/01/2011  | 7  |
| Eoliennes   | 8  |
| Etat-Civil<br>Info Paroisse   | 9  |
| Mémento<br>Recensement militaire<br>Infos utiles<br>Répertoire Téléphonique | 10 |

Depuis très longtemps, il était indispensable d'avoir dans chaque village une unité de sapeurs pompiers car on ne pouvait attendre de secours de l'extérieur et le moindre incendie pouvait s'étendre et devenir catastrophique. Après la guerre 1914-1918, un des premiers soucis de la municipalité fut de réorganiser, d'équiper un service de lutte contre l'incendie et je tiens particulièrement à remercier tous ceux qui au fil des années ont participé à ce grand service publique.

C'est donc avec beaucoup de regrets que le conseil municipal a dû se résoudre à la dissolution du corps de Sapeurs Pompiers de la commune; face à l'impossibilité de trouver de nouvelles recrues, acceptant de suivre des formations très contraignantes, cette décision était inéluctable. Cependant lors des sinistres de ces derniers mois nous avons pu nous rendre compte de la rapidité et de l'efficacité des moyens mis en œuvre par le SDIS. Néanmoins j'ai souhaité que l'amicale des sapeurs pompiers demeure afin d'assurer la représentation aux manifestations officielles et aussi de procéder à la destruction des nids d'hyménoptères à sa portée.

WPD ENERGIE 20 a déposé un nouveau permis de construire pour 5 éoliennes sur le territoire de la commune. Une enquête publique va être ordonnée par le préfet pour recueillir vos observations.

Cependant de manière à vous présenter le projet (pour satisfaire aux

exigences de l'architecte des bâtiments de France les quatre machines les plus au nord ont été supprimées), une réunion publique sera organisée le **7 avril à 19h** à la **salle polyvalente**, les techniciens du promoteur pourront répondre à vos questions ainsi qu'à vos éventuelles inquiétudes.

Depuis quelques temps des cambriolages à répétition font régner l'insécurité dans le village. Face à ces événements nous nous sentons impuissants. La réponse que nous devons apporter, c'est la solidarité et la vigilance. Il faut aider la gendarmerie en lui signalant tout comportement suspect d'individus ou de véhicules avec le maximum de précisions : signalement, tenue vestimentaire, immatriculation, couleur du véhicule, marque etc. ... Signaler des mouvements inhabituels chez votre voisin ne doit pas être considéré comme de la curiosité malsaine mais comme un acte de civisme.

En ce début de printemps particulièrement ensoleillé vous commencez à jardiner et à tondre les pelouses, pensez au mulching mais surtout au compostage certainement le meilleur moyen de diminuer le poids de votre poubelle et qui de plus permet à moindre coût de nourrir vos plantes et rendre vos fleurs encore plus belles.

Yves LEMAIRE

## Analyse des offres concernant les travaux d'assainissement

Lundi 17 janvier 2011 à 16h, première réunion de conseil de l'année, jumelée à la commission d'appel d'offres, pour laquelle tous les conseillers étaient convoqués.

L'ordre du jour était de déterminer parmi les 16 entreprises candidates, les plus aptes à répondre aux exigences de l'installation du réseau de collecte des eaux usées, au type de station d'épuration à mettre en place ainsi que le bureau de maîtrise d'œuvres destiné à contrôler le bon déroulement des travaux.

Compte tenu de l'importance des choix à faire, de l'implication des conseillers à mener à bien cette mission engagée depuis bientôt 10 ans par M Yves LEMAIRE, malgré l'heure et la date moins propices pour les élus en activité, il ne manquait que 4 conseillers bien entendus excusés.

Il est primordial de boucler les dossiers rapidement afin de mettre le maximum d'atouts dans nos dossiers de demandes de subventions. C'est la raison pour laquelle cette réunion fut programmée à des horaires et jours inhabituels.

Les cabinets de maîtrise d'œuvre, G2C pour la station et TEST INGENIERIE pour les réseaux ont réalisé une excellente prestation commune pendant laquelle toutes les candidatures furent analysées en détail, unitairement et égalitairement.

Au terme d'une réunion de près de 7h, les choix se sont portés sur 3 entreprises pour un montant total de 2 380 539 euros, à l'unanimité des membres présents.

Certes c'est un coût important mais face à la complexité d'un assainissement individuel et à la mise en place, au fonctionnement, aux contrôles, entretiens réguliers et obligatoires qui représentent également un coût, nous avons le devoir d'investir dans un projet assuré de bons résultats.

Le « **tout à l'égout** » arrive enfin à Conchy. Finis les puisards qui ne tirent pas, les épandages non fonctionnels, les soucis de fosses septiques à vidanger, oubliés les caniveaux malodorants. C'est une évolution importante de notre village et de notre qualité de vie que nous allons vivre. Conchy va devenir un village propre.

Patrick KUSZPA

---

## Vœux de la communauté de Communes du Pays des Sources

Dans une salle polyvalente particulièrement bien décorée, vendredi 22 janvier, notre municipalité, choisie par la CCPS pour la cérémonie des vœux eut l'honneur de recevoir M. Philippe MARINI Sénateur Maire de Compiègne, Président du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise, M. François Michel GONNOT député, Mme Laurence ROSSIGNOL vice présidente du Conseil Régional, M. Joseph SANGUINETTE, vice président du Conseil général, M. René MAHET président de la CCPS, tous les vices présidents des différentes commissions ainsi que les Maires et élus des communes de la CCPS qui purent se libérer pour l'occasion.

Après le mot d'accueil de M. Yves LEMAIRE, M. MAHET fit une rétrospective de l'année 2010 et prononça les vœux de la Communauté de Communes du PAYS des SOURCES pour la nouvelle année.

S'en suivit l'inauguration du nouveau projet de la commission COMMUNICATION de la CCPS baptisé « UN VILLAGE, UN SPECTACLE ».

Pour cette première, une série de sketches intitulée « Les maux de Maires » fut donnée par des artistes amateurs, venus de la région de CHARTRES.

A l'issue de ce spectacle, un vin d'honneur fut offert par la CCPS.

Patrick KUSZPA

# Infos Comité

Dimanche 24 Avril

Bientôt PÂQUES..... Pour la dixième année, le Comité des Fêtes de CONCHY-les-POTS invite les enfants (nouveau-né et jusqu'à 11ans) à participer à une **chasse aux œufs autour de l'église Notre Dame** le dimanche 24 avril à l'appel des cloches de 11h à 12h. Les 113 enfants recensés en mairie recevront une invitation personnelle. Espérons un temps clément sinon prévoir les bottines...



Samedi 14 Mai



Rendez-vous à la salle polyvalente où se déroulera le traditionnel **concours de dessins intercommunal** (130 participants de moyenne sur le regroupement). Ce concours est ouvert aux enfants âgés de 4 à 15 ans. Les 121 jeunes CONCHYLIENS concernés recevront les imprimés d'inscription et le règlement du concours par courrier. A noter : l'inscription se fera le vendredi 15 avril de 16h-18h à la salle polyvalente.

Samedi 18 Juin

En préparation, la journée non-stop , du **Feu de la St-Jean**, avancée cette année au 18 juin.  
(Indisponibilité de la salle Polyvalente aux autres dates)



Le programme détaillé des activités de cette journée vous parviendra dans vos boîtes aux lettres.

A travers ces diverses manifestations nous espérons faire la connaissance des nouveaux Conchyliens auxquels nous souhaitons la bienvenue au village.

*A très bientôt*

**Contact : 03.44.85.03.84**

*Pour l'Association,  
Le Président J.GRELIN*

---

## Boîte en plus

Un grand merci aux généreux donateurs pour leur contribution d'aide alimentaire qui sert à aider les personnes en difficultés lors de passages difficiles dans la vie. (surtout maladie....chômage)  
Ce mois de MARS 2011 ce sont plus de 850kg de denrées qui ont été collectées dans le Ressontois.  
Un grand merci également aux personnes qui se dévouent pour porter dans chaque boîte aux lettres le journal " A L'ECOUTE ".

A tous merci.  
La responsable pour CONCHY.  
Lucette HARANG

## **PARTAGE ET TRAVAIL**

Association Loi 1901 conventionnée par l'Etat et l'ANPE

Vous souhaitez travailler ?

Vous êtes sans emploi ?

**Nous pouvons vous aider**

### **Services à domicile**

Ils ont besoin ponctuellement de vos compétences

Ménage, repassage, garde d'enfants à partir de 3 ans, assistance aux personnes âgées (hors soins et toilette), courses et déplacements, garde d'animaux domestiques, petit entretien du jardin, peinture, papier peint, petite maçonnerie, manutention, soutien scolaire à domicile, aide au déménagement.

### **Fonctionnement**

Nous déléguons la personne qui vous convient pour vos tâches de la vie quotidienne

Nous gérons la partie administrative, toutes les charges sont comprises

Nous facturons et établissons les attestations pour que vous bénéficiiez des déductions fiscales.

### **Vos avantages**

**50%**

De déductions  
fiscales.

Financier : pour les particuliers, nous étudions les réductions et crédits d'impôts possible et ce, jusqu'à 50% de votre dépense (selon loi de finances en vigueur, art.199 sexdecies du Code général des Impôts)

Réactivité : réponse sous 24h

Simplicité : aucune formalité administrative

Souplesse : aucune contrainte de durée, ni de fréquence

### **CONTACT**

**AU 03 44 86 42 82**

**Compiègne – 12 rue SAINT GERMAIN  
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h, vendredi 16h**

Autres Permanences sur rendez-vous :  
La Croix St Ouen- Margny les Compiègne – Thourotte- Ribécourt

**[WWW.partagetravail60.org](http://WWW.partagetravail60.org)**

# **MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE**



Après une période d'essai non concluante,  
Retour aux horaires et jours initiaux.

## **PERMANENCES MAIRIE DE CONCHY**

**MARDI ET JEUDI**

**DE 14h à 18h**

**SAMEDI**

**DE 10h à 12h.**

**tel: 03 . 44 . 85. 01 . 24.**

---

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans c'est-à-dire :  
Les garçons et filles de 16 à 25 ans  
Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

Si la personne est dans l'impossibilité de faire elle-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (père, mère ou tuteur).

### **Pièces à fournir :**

Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français de l'intéressé)  
Le livret de famille ou un acte de naissance de l'intéressé à recenser .  
La pièce d'identité du parent qui se présente et la pièce d'identité de l'intéressé

### **Quels sont les effets du Recensement ?**

Après avoir été recensé, une attestation de recensement est délivrée par la mairie. Attention cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.  
En cas de perte ou vol ,il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

Quelles sont les conséquences en cas d'absence de recensement dans les délais ?

L'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'état (CAP,BEP,BAC, Permis de conduire, Conduite Accompagnée, etc....)

### **La journée d'Appel de Préparation à la Défense**

La journée d'appel de préparation à la défense est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Elle apporte une occasion unique d'entrer en contact avec la Communauté militaire et de découvrir de multiples métiers et spécialités civiles ou militaires, offerts aujourd'hui aux jeunes gens.

En fin de journée, un Certificat de participation est remis : il est obligatoire et requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de CONCHY LES POTS  
Séance du 17 janvier 2011

Date de convocation : 07/01/2011  
Date d'affichage : 07/01/2011  
Nombre de Conseillers :15  
Présents : 11  
Absents :04

L'an deux mil onze, le dix sept janvier à 16h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Présents : Messieurs Lemaire Yves, Kuszpa Patrick, Grelin Jean , Baillon Michel, Puille Jean-Philippe, Quillet Philippe, Dewidehem Yvon, Snoeck Eric, Carlier Francis , George Jacky, Mme Pinsson

Absents : Mesdames Chaumette Catherine (a remis un pouvoir à M. Grelin Jean) , Domalain Ghislaine, Hucher Vincent et Cleuet Guy

**Objet : création des réseaux d'Assainissement, de la station d'épuration et des contrôles extérieurs.**

Monsieur le Maire présente les résultats des examens des offres effectuées par la commission d'appel d'offres dans le cadre de la consultation des entreprises pour la construction d'une station d'épuration des eaux usées et des réseaux d'assainissement des eaux usées et de l'entreprise de contrôle extérieur.

Les offres ont été examinées et évaluées selon une analyse multicritères basée sur les critères de jugement inscrits dans le règlement de consultation de l'appel d'offres.

Où cet exposé et suite à la proposition de la commission d'assainissement, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à l'unanimité à signer les marchés suivants :

**Création des réseaux d'assainissement pour un montant de **1 843 563,30 € HT correspondant à l'offre de l'entreprise EUROVIA :****

- Pose de collecteurs d'eaux usées
- Création de branchements eaux usées
- Réfection des surfaces
- Pose de postes de refoulement

**Construction d'une station d'épuration des eaux usées de 850 EH de type filtres plantés de roseaux pour un montant de **453 000 € HT correspondant à la variante n°1 du groupement d'entreprises EDGARD DUVAL – Epur Nature, y compris les options n°4, 5 et 7. Ce montant se décompose comme suit :****

**Variante 1** = Alimentation des filtres du premier étage à l'aide du poste de refoulement situé en entrée de station d'épuration (430 000 € HT).

**Option 4 = Fourniture et mise en place d'un dégrilleur automatique (18 000 € HT)**

**Option 5 = Fourniture et mise en place d'un regard d'arrivée, pour accueillir le dégrilleur automatique (2 000,00 € HT)**

**Option 7 = Réalisation d'un drainage sous géomembrane des filtres (3 000,00 € HT)**

**Contrôles extérieurs pour un montant de **83 976,50 € HT correspondant à l'offre du cabinet SATER.****

Le Conseil Municipal décide de solliciter les aides du Conseil Général de l'Oise et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation de ces dits travaux et des organismes nécessaires au bon déroulement des travaux.

Le Conseil Municipal décide de solliciter le Conseil Général de l'Oise et l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour obtenir une dérogation afin de commencer la phase de préparation des travaux le plus rapidement possible.

Il est rappelé que les travaux se feront selon les prescriptions de la Charte Qualité Aisne Ardennes Oise.

Séance levée à 23 heures

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de CONCHY LES POTS  
Séance du 28 janvier 2011**

Date de convocation : 21/01/2011

Date d'affichage : 21/01/2011

Nombre de Conseillers :15

Présents : 13

Absents :02

L'an deux mil onze, le vingt huit janvier à 20h30 , le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Présents : Messieurs LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick, GRELIN Jean, BAILLON Michel, PUILLE Jean-Philippe, QUILLET Philippe, DEWIDHEM Yvon , HUCHER Vincent, SNOECK Eric, CARLIER Francis, CLEUET Guy. Mesdames PINSSON Marie-Christine et DOMALAIN Ghislaine.

Absents : Madame CHAUMETTE Catherine (a remis un pouvoir à M. Grelin Jean) Monsieur GEORGE Jacky.

Secrétaire de séance : Marie-Christine Pinsson

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent, et les membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

**CENTRE DES LOISIRS 2011**

Le Conseil municipal décide de reconduire pour 2011 les centres de loisirs pour les enfants de la commune

**CIRCUITS DES RANDONNÉES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a décidé, par une délibération du 23 juin 1998, l'élargissement du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée à un ensemble de circuits de découverte des pays de l'Oise.

Après avoir pris connaissance du dossier relatif à l'élargissement du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée à un circuit de découverte traversant le territoire de la Commune et après en avoir délibéré ,décide de donner un avis favorable sur le circuit de randonnée dénommé « circuit des châteaux » et décide de donner son accord pour l'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée des chemins ruraux suivants :

Chemin rural dit de St Nicaise

Rue de Flandres

Ruelle de l'Eglise

Voie communale n° 2 de Conchy les Pots à Biermont.

**C.P.I.**

Le Conseil Municipal , tenant compte de la faiblesse des effectifs et du renforcement des contraintes administratives, décide de dissoudre le CPI. L'Amicale des Sapeurs-Pompiers est cependant maintenue

**RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA RUE DE LA HARACHE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec le bureau d'études C.E.C.O.S., en vue de préparer le dossier pour le renforcement du réseau électrique de la rue de la Harache.

Séance levée à 22h45



## **Réunion publique Parc éolien du Bois des Cholletz**



Une réunion d'information directe, ouverte à toutes les personnes intéressées, est organisée en accord avec la mairie de Conchy-les-Pots le :

**Jeudi 07 Avril 2011 à 19h00 à la salle  
polyvalente de Conchy-les-Pots**

Objet de cette réunion :

- o Présentation du nouveau projet
- o Etat d'avancement de l'instruction de la demande de permis de construire
- o Ouverture de l'enquête publique
- o Questions diverses

**Association Paroissiale**  
**2ème trimestre 2011 dans le secteur**  
**Messe tous les dimanches à 10 h 30**  
**à Ressons sur Matz**

ETAT CIVIL  
 1er TRIMESTRE 2011

NAISSANCES

- Emilie Pauline Frédérique JAWORSKI,  
née le 17/02/11 à Amiens (35 ; rue de Flandres)
- Alyssa Julie LEVANDOWSKI,  
née le 22/02/11 à Compiègne (14 rue de Flandres)

DECES

- Madame Jacqueline Jeannie Germaine DONNET,  
épouse CORBEL décédée le 02/01/11  
à Compiègne (64 bis rue de Flandres)
- Monsieur Gérard MOISAN, décédé le 03/01/11  
à Compiègne (70 rue du Sagnier)
- Madame Gilberte Léocadie , Modestine MATS ,  
veuve Lemaire, décédée le 05/01/11 à Amiens.
- Monsieur Philippe Jules Fernand FABRY,  
décédé le 07/02/11 à Amiens  
(91 rue de Flandres)
- Madame MOSSINO Jacqueline,  
veuve Louise décédée le 7/3/2011 à Creil.  
( 6 rue de la Poterie)

**Horaires de la bibliothèque**  
**intercommunale:**

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14 à 16 heures

Samedi de 15 à 17 heures

**PERMANENCES A LA MAIRIE DE**  
**RESSONS SUR MATZ**

Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM)  
service retraite

Madame Josiane Leleu prendre rendez-vous au  
06 74 69 41 95  
1er et 3ème mardi du mois de 9h à 12h et de 14h à  
17h00

Conciliateur – Melle Mauchamp-Mottelet rendez-vous  
au  
06 70 98 88 87  
2ème, 3ème et 4ème Lundi de 9h à 11h30

| Dates              | Samedi 18 h 30           | Dimanche 10 h 30 |
|--------------------|--------------------------|------------------|
| 02-03 Avril        | Monchy-Humières          | Ressons sur Matz |
| 09-10 Avril        | Boulogne la Grasse       | Ressons sur Matz |
| 16-17 Avril        | Orvillers ( Rameaux)     | Ressons sur Matz |
| 23-24 Avril        | Ressons sur Matz         | Ressons sur Matz |
| 30 Avril<br>01 Mai | La Neuville/ Ressons     | Ressons sur Matz |
| 07-08 Mai          | Neufvy/Aronde            | Ressons sur Matz |
| 14-15 Mai          | Braisnes                 | Ressons sur Matz |
| 21-22 Mai          | Hainvillers              | Ressons sur Matz |
| 28-29 Mai          | Ricquebourg              | Ressons sur Matz |
| 04-05 Juin         | Conchy les Pots          | Ressons sur Matz |
| 11-12 Juin         | Giraumont<br>(Pentecôte) | Ressons sur Matz |
| 18-19 Juin         | Belloy<br>(St Jean)      | Ressons sur Matz |
| 25-26 Juin         | Baugy                    | Ressons sur Matz |

## RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 4<sup>ème</sup> période de l'année 2010, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1<sup>er</sup> JANVIER au 31 MARS 1995.

## Répertoire téléphonique :

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| La Mairie :                           | 03.44.85.01.24 |
| Fax :                                 | 03.44.85.29 84 |
| L'École :                             | 03.44.85.08.69 |
| Le Collège de Ressons :               | 03.44.42.50.63 |
| La Poste (à la boulangerie) :         | 03.44.85.04.65 |
| Médecins : Conchy les Pots            | 03.44.85.01.11 |
| Pharmacie : OUTURQUIN                 | 03.44.85.07.82 |
| Soins à domicile aux personnes        | 03 44 42 71 14 |
| Centre Social Rural (Portage Repas)   | 03 44 42 55 79 |
| Centre de secours de Ressons          | Le 18          |
| Urgences                              | Le 15          |
| Hôpital Général Compiègne             | 03.44.23.60.00 |
| Polyclinique St-Come Compiègne        | 03.44.92.43.43 |
| Centre Hospitalier Montdidier         | 03.22.78.70.00 |
| GENDARMERIE                           | 03 44 42 79 17 |
| S.I.C.A.E. (Secteur électricité)      | 03.44.42.73.00 |
| Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE | 03 44 42 50 81 |

## NANTAISE DES EAUX SERVICES :

**0969 320 404 (appel non surtaxé)**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

## BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Personnes Agées  
du Noyonnais/Ressontois  
11 rue Albert Mun- 60400 Noyon  
**03 44 09 16 78**

## INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY  
Et RESSONS SUR MATZ

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Horaires<br>D'ouverture | Du mardi au samedi<br>De 9 h à 12 h et<br>De 14 h à 18 h le<br>Dimanche de 9 h à 12 h. |
| Jours de fermeture      | Lundi et jours fériés  |

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes :  
tous les mercredis.  
Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

Bulletin municipal tiré en 260 exemplaires.

### Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert  
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

